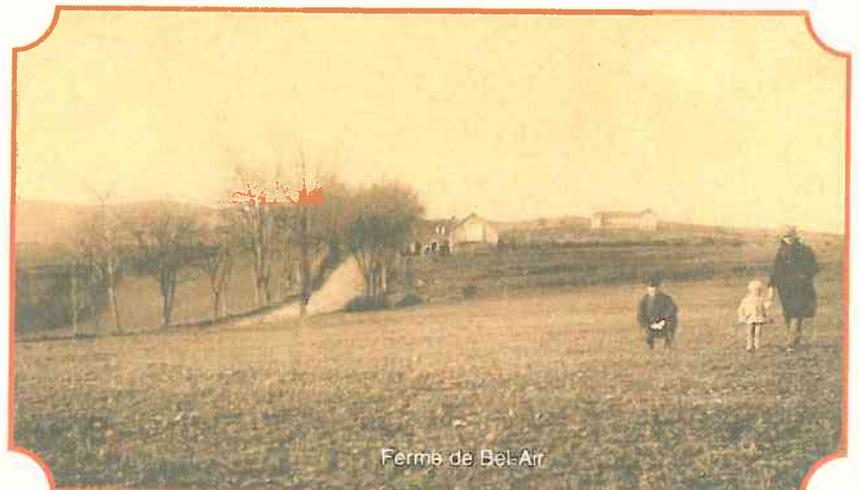


LA GAZETTE DU LUMENSONESQUE



Nostalgie





LE MOT DU MAIRE



Chers amis,

Encore une fois l'été est au rendez-vous avec sa canicule, la gazette aussi avec son n° 19...

Quelques changements dans sa présentation, plus de photos couleurs, l'histoire locale avec "dans le rétroviseur", la gastronomie avec les recettes de chez nous. Bien entendu nous comptons sur vous pour alimenter ces nouvelles rubriques dans nos prochains bulletins.

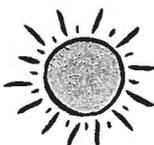
Comme vous pouvez le constater beaucoup de chantiers sont en cours de réalisation sur le village et les écarts, pour une meilleure qualité de vie.

Malgré la sinistrose ambiante, Verrières tire bien son épingle du jeu, avec des finances saines et une équipe qui essaye au mieux de gérer votre quotidien.

L'ouverture du contournement de Millau amène de plus en plus de touristes sur la commune. Déjà les chambres d'hôtes sont prises d'assaut par des touristes unanimes qui se disent séduits par notre cadre de vie.

A nous de bien les recevoir, sachant bien que le tourisme est un des meilleurs atouts de la région et un complément de recette appréciable en milieu agricole.

Votre Maire



Pierre Albaric





LES BREVES DU CONSEIL



TRAVAUX :

Salle des fêtes : le chantier a débuté depuis fin avril. Coût total 60.727 €. Une subvention DGE a été demandée participation à hauteur de 35 % du HT ; ainsi qu'au Conseil Général.

Vieux château : Mr Causse des bâtiments de France nous fait parvenir les plans de réhabilitation (voir plus loin).

Eclairage public : une nouvelle tranche va être réalisée (Vézouillac, Conclus, la Graillerie, restaurant d'Engayresque, le Bourg) coût 16.732 €. Participation SIEDA 6.100 €. L'entreprise Hernan doit effectuer les tranchées à Conclus coût 11.760 €. Four de Molière : 20.000 €, une subvention parlementaire a été demandée.

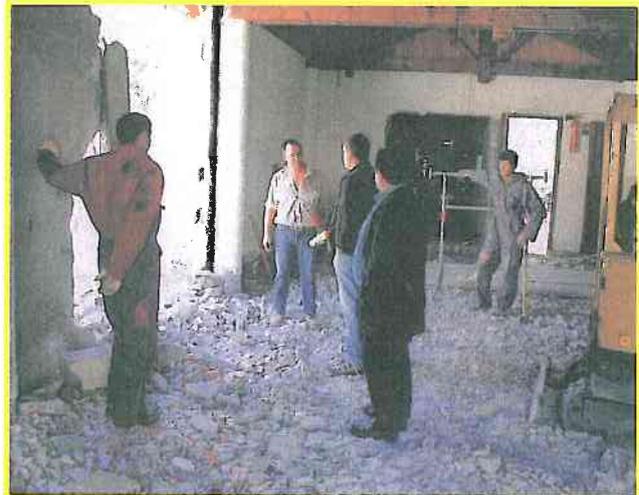
Travaux voirie : chemin de la Fagette et renforcement du pont effectués par l'entreprise Fournier, coût 17.224 €.

INTERCOMMUNALITE :

La Communauté de Communes Tarn et Muse a vu le jour le 01/01/05. Notre commune n'étant pas adhérente une convention a été signée afin que l'animateur sportif poursuive ses activités au sein de l'école.

La part communale des emprunts pour la voirie contractés par le SIVOM sera remboursée par la commune comme par le passé.

En ce qui concerne les travaux de voirie ils peuvent être réalisés sous mandat.



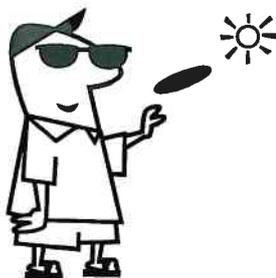
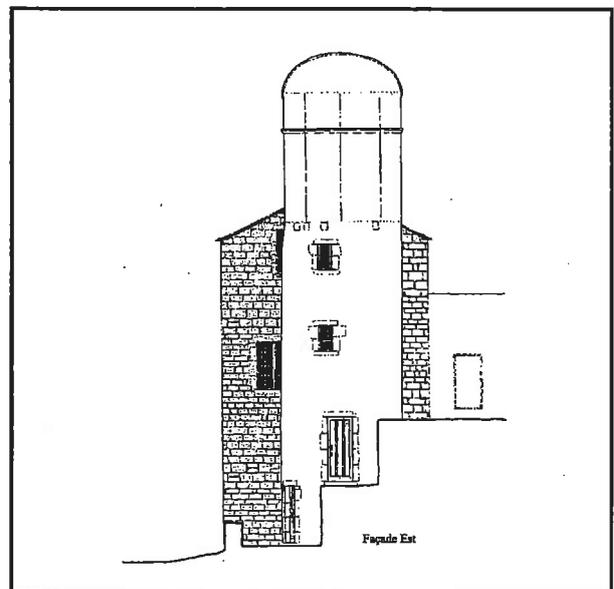
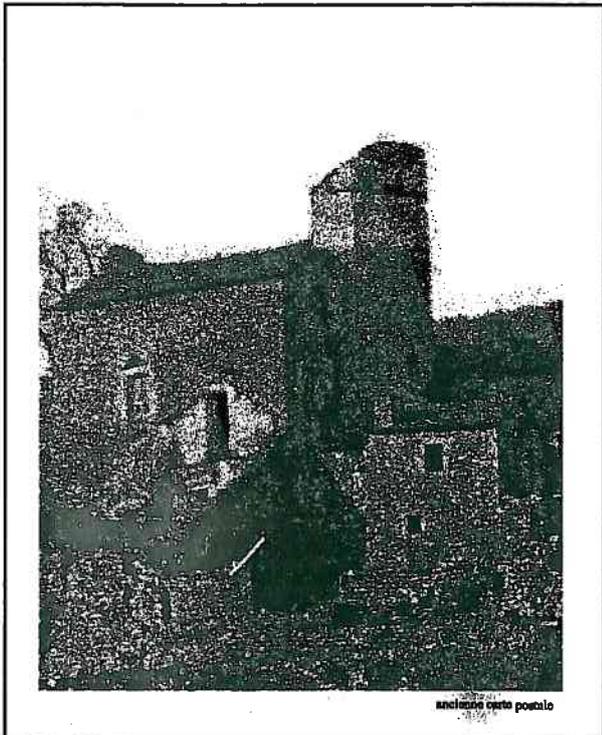
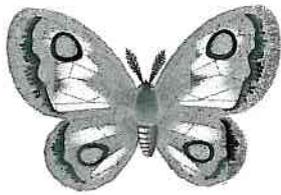
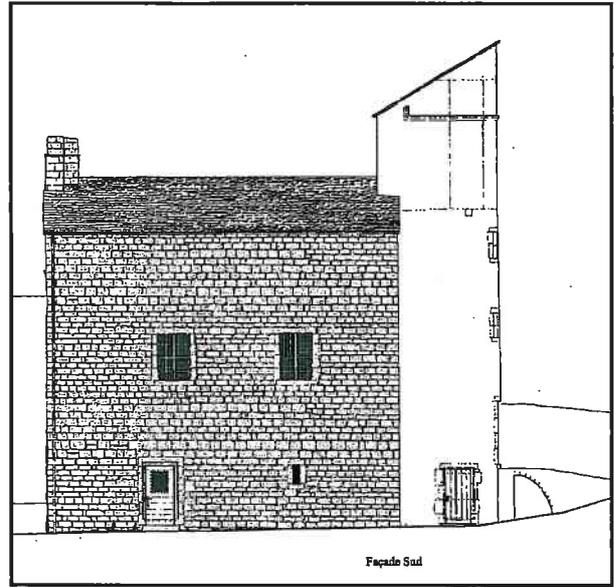
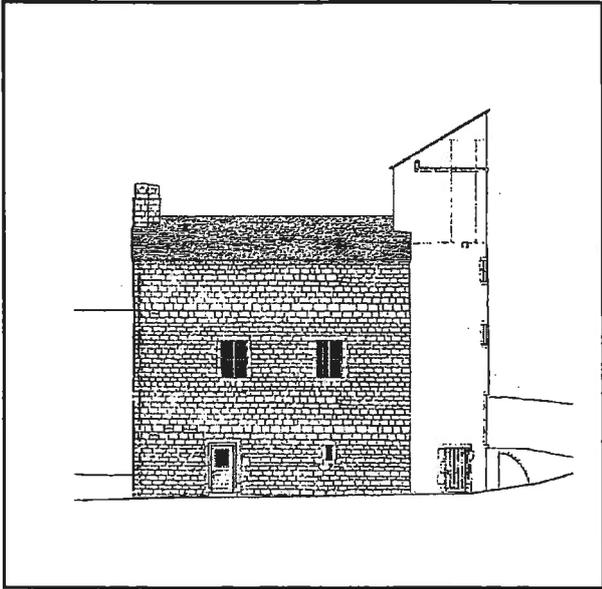
DIVERS :

Un panneau de limitation de tonnage à 12 T va être mis sur le chemin communal du Bourg à la Fagette, un arrêté a été pris dans ce sens et la gendarmerie de St Beauzély est chargée de le faire appliquer.

10 tables et 20 bancs supplémentaires ont été achetés pour la salle communale ainsi qu'un chariot.

Achat d'un copieur pour la mairie, l'ancien a été donné à l'école, ce qui facilite le travail de l'institutrice. Le chauffe-eau de l'école vient d'être remplacé.





STATION D'ÉPURATION

Le courage paie après 9 ans de procédure la justice est passée.
Le Tribunal administratif de Toulouse.

DECIDE :

Article 1er : L'Etat et la société ARGUEL sont condamnés solidairement à payer à la commune de Verrières la somme de 110 387 € (*cent dix mille trois cent quatre-vingt sept euros*), en réparation des désordres affectant la station d'épuration .

Article 2 : Les frais des expertises des référés n°96/851 et 01/1150 , s'élevant respectivement aux sommes de 17 061,45 € (*dix sept mille soixante et un euros quarante cinq centimes*) et 30 207,44 € (*trente mille deux cent sept euros quarante quatre centimes*) sont mis à la charge conjointe et solidaire de l'Etat et de la société ARGUEL

Article 3 : Le surplus des conclusions de la requête n°01/1175 de la commune de Verrières ainsi que les conclusions en garantie présentées par l'Etat contre la société ARGUEL sont rejetés .

Article 4 : L'Etat et la société ARGUEL sont condamnés solidairement à verser à la commune de Verrières la somme de 1 500 € au titre de l'article L.761-1 du code de justice administrative .

Article 5 : Le présent jugement sera notifié :

- à la commune de Verrières,
 - au ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer ,
 - à Me DAUVERCHAIN, liquidateur de la société ARGUEL,
 - et à MM. POGGIALI et MAUPOME .
- (Copie en sera adressée au préfet de l'Aveyron)

Délibéré à l'issue de l'audience du 10 février 2005, où siégeaient :
Mme D. FLECHER-BOURJOL, présidente,
Mm I. CARTHE-MAZERES et M. J-C FAURE, conseillers

Lu en audience publique le 3 mars 2005.

Le conseiller-rapporteur,

Le président,

Le greffier,

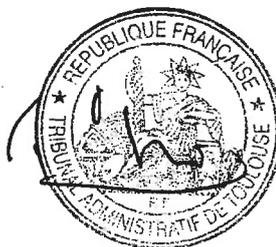
J.C. FAURE

D. FLECHER-BOURJOL

G. BESSIERES

La République mande et ordonne au ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer en ce qui le concerne et à tous huissiers de justice à ce requis, en ce qui concerne les voies de droit commun contre les parties privées de pourvoir à l'exécution du présent jugement.

Pour expédition conforme :
/ Le Greffier en Chef,



Le Greffier
G. BESSIERES

**La synthèse des comptes 2004 à Verrières
de Mr Mayet le trésorier
amène de sa part les commentaires suivants :**



MILLAU, le 28 avril 2005

TRESORERIE DE MILLAU
SAINT-BEAUZELY VEZINS DE LEVEZOU
50 PLACE DES CONSULS
12102 MILLAU CEDEX
☎ 05 65 59 28 70

☎ 05 65 59 11 97

e. mail : T012033@cp.finances.gouv.fr

Affaire suivie par Daniel MAYET
☎ 05 65 59 28 71

LE TRESORIER DE MILLAU

à

Monsieur le Maire
12520 VERRIERES

OBJET : Fiches de ratio année 2004

- La situation financière de votre commune au 31/12/2004 fait apparaître un fonds de roulement largement positif qui représente 9,5 mois de charges de fonctionnement.
- Les chiffres relatifs à l'endettement sont excellents. L'annuité représente légèrement plus de 2 % des recettes de fonctionnement. L'encours de dette pourrait être intégralement remboursé avec 40 jours de recettes de fonctionnement. Ces deux ratios sont très inférieurs aux moyennes départementales et régionales.
- La capacité d'autofinancement représente plus de 28 % des recettes de fonctionnement après remboursement du capital de l'emprunt.
- Vos recettes et vos charges de fonctionnement ramenées à l'habitant pour les communes de la même strate de population sont supérieures aux moyennes régionales et départementales.

D. MAYET



DANS LE RETROVISEUR

L'interdit sur Verrières

(Source Revue du Rouergue)



Au printemps de 1876, Ernest Bourret éprouve légitimement quelque fierté en faisant le bilan de ses premières années épiscopales. Confiant en sa popularité ascendante et désireux plus que jamais de connaître une à une toutes les paroisses de son vaste diocèse, il entreprend une nouvelle tournée pastorale. Elle se situe au lendemain d'élections législatives qui ont, en quelques secteurs du département, bien secoué l'opinion publique. Dans le millavois en particulier, la lutte a été très vive entre le candidat conservateur, M. de Bonald, et le radical Paul Bonhomme. Derrière la "Revue religieuse", tout le clergé de l'arrondissement a pris parti pour le premier, qui a été élu, et a redoutablement combattu le second qui, en plus de son radicalisme militant, appartient à la religion protestante.

Dans la commune de Verrières près de Millau, le candidat radical n'a pas été mécontent de voir se dessiner une farouche opposition à la proposition de transfert du cimetière, par le maire, M. Rozier, de vieille souche conservatrice locale, possédant seul - au dire du curé lui-même - la plupart des sources d'influence de Verrières. Depuis trois ans, en effet, sur proposition du maire le conseil municipal envisage de déplacer le cimetière attendant à l'église et qui est parfois dévasté par les eaux du ravin descendant de la montagne, faute d'un mur protecteur suffisamment fort. Cette initiative est surtout le fait de l'épouse du maire qui ne peut plus supporter de ses fenêtres la vue du cimetière tout proche. Ce projet est appuyé par le clergé local, le curé Saint Paul et le vicaire Calvignac sur qui Mme Rozier a énormément d'influence. Bien des gens de Verrières sont fortement opposés à ce déplacement. Ce transfert de cimetière, encore très respectueusement appelé à l'époque "Terro sento" par des personnes âgées, apparaît à beaucoup d'habitants de Verrières quelque chose d'impensable. C'est tellement vrai que la population s'est proposée de se cotiser, à défaut de subsides officiels, afin de pouvoir protéger le cimetière des eaux par un mur surélevé. La campagne électorale des législatives toutes proches n'a fait que croître, chez les adversaires des idées du maire, une totale opposition à son projet. Le fait du cimetière a cristallisé dans cette commune l'enjeu des élections. Les électeurs de

Verrières vont-ils fournir comme député à la jeune République un aristocrate ami de leur maire conservateur qui prétend tout régenter à sa guise avec l'appui du clergé, ou au contraire lui donner un représentant démocrate respectueux du désir de tous ? Ce débat, longuement exposé dans les cafés de Verrières par le candidat radical Paul Bonhomme, n'a pas manqué de mettre en cause personnellement l'évêque de Rodez qui a pris une part active au choix des candidats conservateurs.

C'est dans ce climat encore fort surexcité qu'arrive Mgr Bourret à Verrières, ce mercredi soir 26 avril 1876, à 17 heures, venant de Saint Léons. Trop influencé par sa première paroissienne, l'épouse du maire, égérie politique du presbytère, le curé a cru bien faire de demander à l'évêque de plaider en chaire en faveur du nouveau cimetière, sans lui dépeindre sous sa vraie couleur l'excitation paroissiale. Le curé Saint Paul est bien imprudent. Il pense un peu trop naïvement que le plaidoyer épiscopal sera facilement accepté. Il est pourtant au courant des menaces formulées dans les cafés si l'évêque s'avisait de prendre parti pour le nouveau cimetière. Des supporters millavois du candidat radical battu n'ont-ils pas prédit que l'évêque poussé par le curé parlerait du cimetière, ce qui encore au dernier moment échauffe les esprits.

Le curé ne sait donc pas que ses paroissiens ont facilement la tête près du bonnet ? Quelques années auparavant, un jeune vicaire n'a-t-il pas été violemment pris à partie, à coup de cailloux, à la sortie de sa messe, par un groupe de paroissiennes très mécontentes des reproches cinglants du vicaire à leur adresse ? "Très braves gens, mais têtes un peu folles" ou encore "Têtes souvent chaudes" a écrit de ses ouailles l'un des prédécesseurs du curé !

Ernest Bourret, sans nuance aucune selon son habitude, parle immédiatement et avec quelque lourde insistance du futur cimetière. Une rumeur se fait aussitôt entendre dans l'église, sous ces mêmes voûtes qui quelques instants auparavant ont entendu une foule très recueillie chanter en chœur, car telle est l'heureuse habitude

à Verrières, "Béni celui qui vient au nom du Seigneur !" Monseigneur est surpris ; on le serait à moins. Il élève la voix, ses arguments se font encore plus fermes, plus précis. Alors, c'est la colère en bien des points de l'assistance. Gestes menaçants, cris injurieux partent de divers côtés, visant non seulement l'évêque en chaire, mais encore plus sans doute l'épouse du maire, jugée trop mauvaise conseillère du presbytère. Les éléments les plus excités, hommes et femmes, quittent l'église. Avec tous les objets possibles à portée de la main, y compris les débris d'un majestueux arc-de-triomphe farouchement démoli, ils cherchent à barricader l'entrée de l'église, du cimetière et de la voie publique conduisant au presbytère.

Devant ce tumulte qu'en vain prêtres, autorités locales - garde-champêtre en tenue compris - et personnes de bonne volonté s'efforcent de calmer, Mgr Bourret descend prestement de chaire. Sous les yeux d'un clergé et de bonnes âmes effarés, il interrompt la cérémonie. Il se ressaisit très vite, décidant de quitter immédiatement l'église pour que cesse la violation du saint lieu et de gagner coûte que coûte, le maison curiale. Sa froide détermination en impose à tous. Les prêtres présents et de nombreux hommes demeurés calmes - surtout ceux des hameaux éloignés du village - enlèvent un à un les divers obstacles dressés. L'évêque, très digne mais très pâle d'émotion et de rancœur difficilement contenues, pénètre enfin dans le presbytère, entendant encore à son adresse cris et rumeurs.

Et là, sans transition, sans de préalables atermoiements inutiles, devant une couronne de prêtres consternés à genoux et devant une table préparée pour le repas du soir, sur laquelle ont été allumés deux cierges bénis, se déroule une scène digne du Moyen-Age chrétien. Ernest Bourret dicte à son secrétaire sa sentence à l'égard de cette paroisse indigne de ses bénédictions. L'église et le cimetière de Verrières sont interdits jusqu'à nouvel ordre. L'ancien professeur d'histoire de droit canonique n'a besoin d'aucun conseiller, encore moins du concours d'un ouvrage spécialisé. Les phrases de son ordonnance tombent nettes et limpides, graves et sévères.

Qu'est-ce que l'interdit ? C'est une censure ecclésiastique par laquelle les fidèles tout en demeurant dans la communion de l'Eglise sont momentanément privés de certaines choses sacrées, supprimant ainsi certaines sources de grâce. L'église de Verrières est fermée ; plus d'of-

fices publics ni de sonneries de cloches. L'église ne s'ouvrira exceptionnellement, et encore au moins de monde possible, que pour le baptême des nouveaux-nés. Une seule messe basse sera célébrée le vendredi sans aucun assistant, si ce n'est le petit clerc, afin de pouvoir renouveler la sainte-réserve pour les mourants. Plus de sépultures religieuses. Aucune communion ne sera distribuée, sauf aux malades réellement en danger de mort. De même seuls les moribonds pourront être entendus en confession, mais l'extrême-onction leur sera refusée. Mgr Bourret en dictant son ordonnance a bien conscience que s'il punit paroissiens, surtout ceux des hameaux, sont demeurés silencieux et n'ont pas participé à la colère. L'évêque espère ainsi que les plaintes des innocents feront pression sur les coupables et les ramèneront plus vite au repentir. C'est en fonction de ce repentir que l'interdit durera plus ou moins longtemps. En attendant, le vicaire sera muté dans un poste similaire ; son concours est d'ailleurs pour le moment inutile à Verrières. Quant au sort du curé imprudent et fort mauvais conseiller en l'occurrence de son évêque, il sera réglé plus tard.

Une fois dictée son ordonnance et l'avenir du clergé de Verrières esquissé, Mgr Bourret déclare quitter sans plus tarder cette paroisse pour aller au presbytère d'Aguessac, secouant comme le prophète, dit-il au curé et au vicaire effondrés qui se traînaient à genoux à ses pieds dans l'espoir d'un réconfort qui ne vient pas, la poussière de ses pieds. La colère populaire ne s'est toujours pas éteinte, l'on entend encore des cris, des huées et même des cailloux sont parfois lancés contre le presbytère. Aussi le prélat décide-t-il de quitter Verrières à pied, par les près, pour éviter le centre du village et gagner le lieu-dit La Groillerie où l'attend son attelage. En quittant Verrières, Ernest Bourret, abandonnant un instant sa dignité et laissant déborder sa pauvre humanité, murmure avec rage : "je vous maudis". L'amour-propre de ce grand prélat au tréfonds ambitieux est durement atteint. Il ne réalise pas encore combien un cléricalisme maladroit dessert l'Eglise.

Cet incident a un immense retentissement dans tout le diocèse, frappant tous les esprits. Une erreur téléphonique de transmission à une agence de presse amplifie encore les commentaires et l'émotion dans toute la France. Ce télégramme mal lu ou mal transmis annonce que l'évêque de Rodez a été tué, au lieu de hué dans une révolte paroissiale, le démenti apporté aussitôt ne fait que mieux connaître partout l'incident. Devant tant de désa-

gréable publicité, l'amour-propre d'Ernest Bourret, pourtant si durement atteint, en souffre davantage.

Le prélat ne désire pas du tout qu'une suite judiciaire soit donnée à cet incident, mais le procureur de la République de Millau, encore dans l'esprit très clérical du parlement précédent malgré la récente victoire républicaine et radicale, en décide autrement, couvert par l'administration préfectorale qui n'a pas été encore épurée et qui est toujours partisane de "l'ordre moral". Le surlendemain vendredi, comme pour une instruction criminelle, le parquet de Millau est sur les lieux, entouré des brigades de gendarmerie de St Beauzély et de Millau. Des arrestations sont ordonnées. Dans un premier temps, un agriculteur de 62 ans et un aubergiste-cordonnier de 55 ans, sont conduits tous les deux, enchaînés au milieu de deux gendarmes à cheval, à la prison de Millau. Un autre prévenu beaucoup plus jeune a pris la fuite. Activement recherché, il est vite trouvé et arrêté à son tour. Une jeune de 22 ans, la fille de l'aubergiste-cordonnier, est également emprisonnée ; elle est aussitôt relâchée en raison de son jeune âge. Bientôt, ce sont cinq hommes qui sont incarcérés et cinq autres personnes, trois hommes et deux femmes, qui sont inculpées tout en étant laissées en liberté. L'évêque en est navré et peiné, mais il juge utile de ne rien faire. Dans son dépit, il ne lui déplaît pas qu'une leçon soit donnée à ces diocésains rebelles qui l'ont tant humilié. La bonté évangélique viendra un peu plus tard. Entre-temps, deux débits de boissons de Verrières sont fermés par ordre préfectoral. Les griefs retenus sont bien grossis par les déclarations de la fraction d'opinion cléricale et conservatrice de Verrières.

Deux mois après l'incident, le tribunal correctionnel de Millau prononce ses sentences qui vont de six mois de prison et 100 frs d'amende à quinze jours d'emprisonnement et 16 frs d'amende. Les cinq premiers condamnés qui étaient déjà en prison y demeureront. Les cinq autres ne se hâtent pas de se livrer à la justice. Autant le parquet de Millau a été sévère et rapide pour l'instruction, autant il se montre maintenant bienveillant pour faire appliquer ses sentences. En cet été 1876, tous les fonctionnaires en place, administration préfectorale comme magistrature, sentent désormais qu'ils doivent jeter du lest. Le nouveau gouvernement républicain mis sur pied n'aime plus du tout que soient appliqués les principes "de l'ordre moral" du régime précédent. L'administration préfectorale ne veut donc pas avoir l'air de trop sévir à l'égard de ces éléments républicains de Verrières. Elle semble même maintenant leur don-

ner raison puisqu'elle décide d'accorder un important crédit de 10.000 frs, qui sera débloqué l'année suivante, pour réparer, conforter et exhausser le mur du cimetière, afin de le protéger désormais des inondations. Simultanément, dans un but de bonne volonté et de concorde, le ministre des Cultes, sous l'influence du sénateur Mayran, favorise Verrières par l'octroi de subsides de valeur pour la reconstruction du clocher et la restauration de l'église. Le 15 août 1876 deux mois après le jugement - c'est vraiment la trêve - les cinq condamnés à la prison du second groupe sont toujours en liberté. Par contre, tous les dix ont déposé un recours en grâce auprès du Garde des Sceaux. Ce dernier, en toute bonne foi, ne peut l'accorder tant que la peine n'aura pas reçu un début d'exécution de la part de tous les condamnés. Aussi, par l'intermédiaire du procureur de la République de Millau et du maire de Verrières, demande-t-il aux condamnés de commencer à payer leurs amendes et de se constituer prisonniers. Les condamnés se livrent donc à la justice.

C'est alors qu'Ernest Bourret sort de sa réserve. Il va visiter les prisonniers et use de tout son crédit, avec d'autres personnalités du département - gouvernementales ou anti-gouvernementales - pour atténuer largement les condamnations, ce qu'il obtient. Auparavant, cédant à de multiples instances, il lève l'interdit en août 1876, après avoir muté le malheureux curé Saint Paul dans une minuscule paroisse, aux esprits moins échauffés, à l'extrémité du département. Verrières a réellement souffert de l'interdit. Neuf défunts ont été inhumés dans le petit cimetière sans la bénédiction du prêtre. La pénitence a bien assez duré. Le 14 août se déroule la cérémonie de réconciliation présidée par le doyen du district, l'abbé Grimal, curé de Saint Beauzély, assisté du nouveau curé de Verrières, l'abbé Vidal, précédemment vicaire à Laissac, à qui discrétion, bonté et surtout bon jugement sont recommandés par l'autorité diocésaine.

L'évêque sait, peu à peu, complètement pardonner à cette paroisse. Avec le temps, il reconnaît combien il a été maladroit. Ernest Bourret revient à Verrières quinze ans après, le 7 juin 1891. Il évite, bien sûr, la moindre allusion au passé et évite très prudemment, cette fois, toute maladresse.



EGLISE DE ST AMANS D'ESCOUDOURNAC



“Les Amis de Saint Amans” vont entreprendre une première tranche de travaux à l’intérieur de l’église : sablage des chapelles et du porche.
Tous les dons sont les bienvenus pour la suite des travaux.

L'ECOLE DU VIEUX MOULIN DE MILLAU

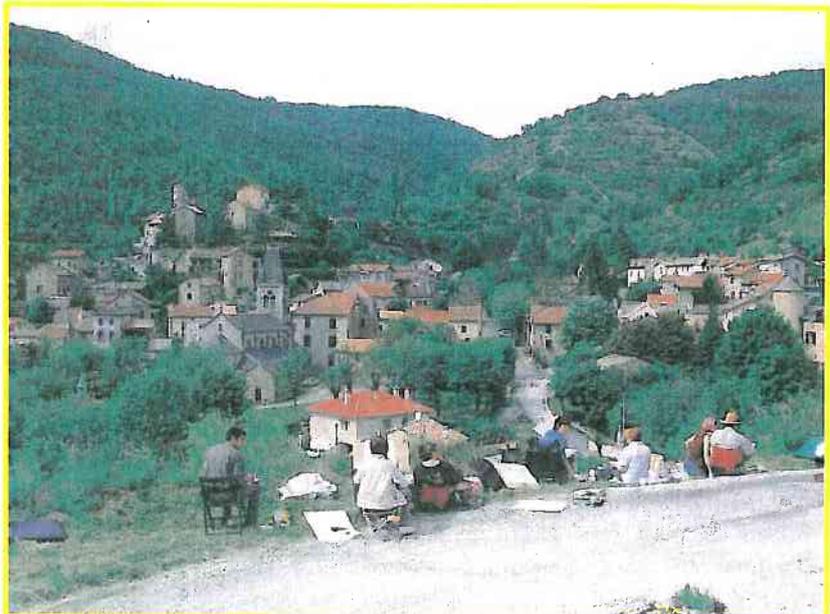


L'école du Vieux Moulin de Millau en visite de travail à Verrières.

C'est par une belle journée de ce printemps que André Joulia artiste peintre avait convié ses élèves à Verrières pour coucher sur le papier les contours de nos paysages ou de nos pierres, avec une belle leçon de dessin rehaussé d'aquarelle.

Michou en élève studieuse était présente pour cette journée d'étude.

C'est toujours avec plaisir que nous recevons nos amis peintres et dessinateurs.





FÊTE NATIONALE

Jeudi 14 Juillet

Pour ne pas manquer à la tradition républicaine notre Maire Pierre Albaric et son Conseil Municipal nous donnent rendez-vous à 11 h 30 devant le monument aux morts pour un dépôt de gerbe.

Ensuite nous nous rendrons à la mairie pour l'ouverture de notre nouvelle exposition.

Après avoir eu nos grands artistes peintres ; comme Abeille, Régis, Pipien, Garcès Lubac qui ont orné les cimaises de notre salle avec leurs oeuvres - Place cette année à la nouvelle génération.

Notre choix s'est porté sur nos amis du bourg de Verrières. Vous les découvrirez chacun s'expriment à sa façon et avec des travaux très différents, mais non moins méritant dans l'exécution de leurs oeuvres.

Un rendez-vous à ne pas manquer si l'on veut partager un moment d'émotion artistique avec nos amis où un apéritif républicain vous sera offert comme de coutume.

L'exposition sera à visiter du jeudi 14 juillet au 15 août à la salle de la Mairie à Verrières.



La journée fera suite avec le repas "des Sages". Ce sera l'occasion de passer un moment convivial sous la halle.

Pour les réservations, répondre impérativement le 4 juillet dernier délai.

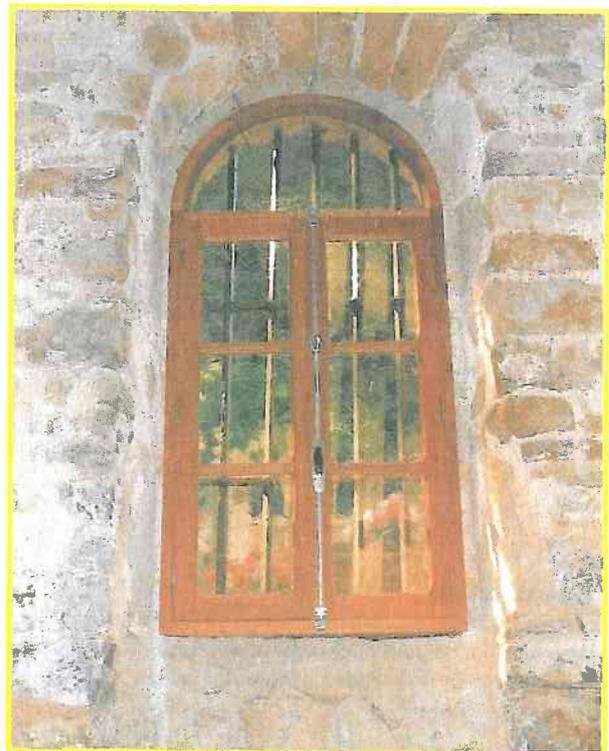


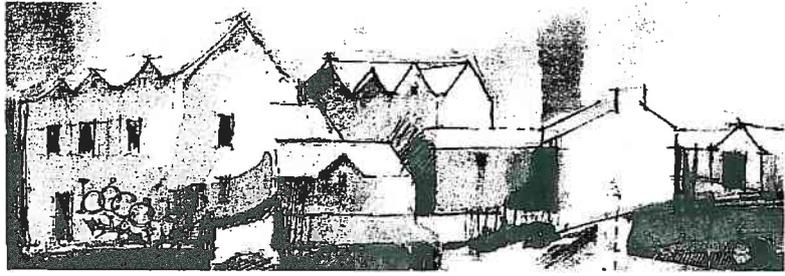
L'Église de VEZOUILLAC

Notre maire et son équipe toujours soucieux de sauvegarder notre patrimoine ont décidé : après le couvert c'est-à-dire le toit, c'est le clôt avec des nouvelles fenêtres qui viennent d'être posées.

Finis les courants d'air, ceci redonne vie à cette charmante petite église du 12^{ème} siècle perchée sur le coteau de Vézouillac, et au pied d'une source dédiée à Saint Barthélémy.

Bien sur il n'y a plus d'office religieux mais les habitants de Vézouillac fier de leur passé sont très attachés à leur patrimoine et désirent le conserver.





Les Eclaireuses Eclaireurs De France du Hameau de Bécours vous ouvrent ses portes pour les

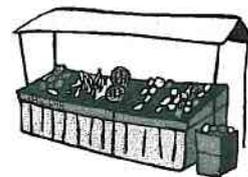
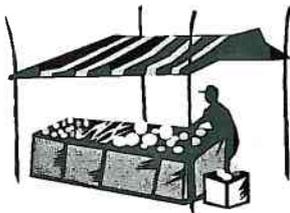
« Marchés de la Solidarité de Bécours »

les 3 premiers jeudis de juillet et d'août de 17H30 à 19h30 !

Vous y trouverez un mini marché avec des fruits, légumes, fromages locaux et des produits du commerce équitable...



Buvette et Pizza sur place Et une animation-spectacle (musiques, concerts, conteurs) pour tous à partir de 18h



Nos partenaires :

Jardin de Chayran : une association de jardins d'insertion (pour des légumes de saison) <http://www.reseaucochine.asso.fr/>

Une association pour le commerce équitable (café, thé, chocolat, sucre...) <http://www.andines.com/>

Fromagerie de la Blaquièrre et d'autres encore

LE FOYER RURAL



“Au programme”



L'ouverture des festivités a eu lieu comme d'habitude par une première rencontre le : **24 Juin** avec le traditionnel feu de la Saint Jean, accompagné des moules frites et de l'animation musicale de : FRED.

Les 5-6-7 Août notre grande fête de l'été avec les nouvelles commodités de la salle des fêtes attenant à la halle.



Vendredi soir : moules frites.



Samedi soir : comme à l'habitude le dîner rencontre avec la soirée dite “la saucisse”, mais toujours avec de l'amélioration, suivie de l'animation musicale des fidèles amis du VIGAN.

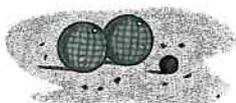


Dimanche : pour clôturer ce week-end “le concours de pétanque” qui soulève toujours les passions (en triplète à la mêlée) et la remise du trophée : Pascal DONNE.

Il y aura comme d'habitude la pesée du jambon.

En cours de saison nous vous proposerons des soirées panier sous la halle.

Nous vous attendons dans une ambiance conviviale.



Association des PARENTS D'ÉLÈVES

Revenons quelques mois en arrière pour parler d'un certain vieux bonhomme tout de rouge vêtu. Nous l'avons vu entrer par une fenêtre de l'école un peu avant Noël. Sa hotte remplie de cadeaux, un mot gentil pour chacun des enfants, il a même partagé le goûter avec nous tous avant de poursuivre sa tournée.

Plusieurs concours de belote ont occupé les longues soirées d'hiver. Ambiance sympa avec pâtisseries offertes et lot de consolation au perdant.

En raison des travaux de la salle des fêtes, le quine de l'école aura lieu le samedi 23 juillet 2005 à 20 h 30. Comme il est de tradition, l'association vous réserve de nombreux et jolis lots.

C'est le 8 juillet que les enfants ont quitté les bancs de l'école pour profiter de plusieurs semaines de repos.

Alors bonnes vacances à tous !



PS : 1985-2005 : il est des records qui mériteraient publication dans le Guinness mais.... restons modestes ! 20 années consécutives d'inscription dans une même école primaire rurale valent bien quelques lignes dans la Gazette du village !!!

Les JUJU





A L'ECOLE

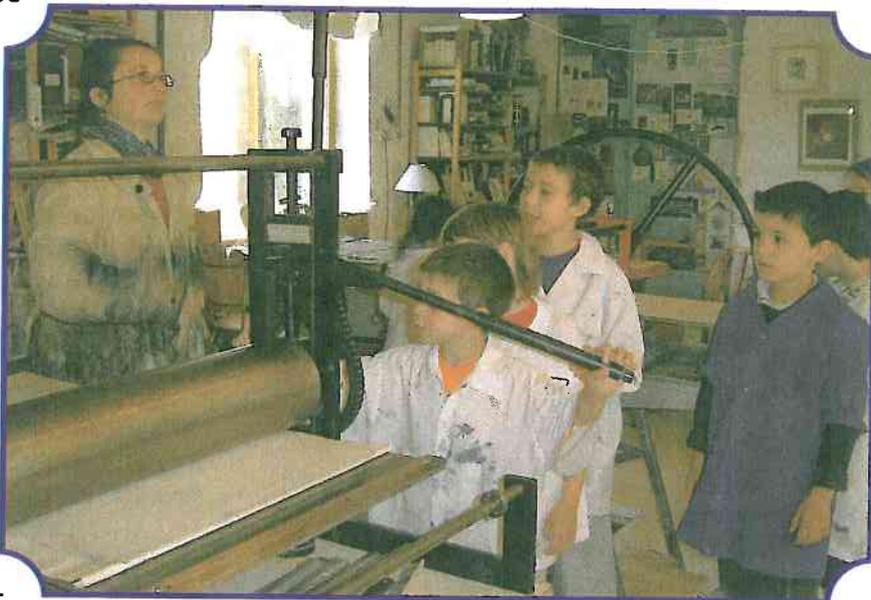


L'année scolaire se termine à Verrières sur une note artistique.

C'est en effet sur le thème des arts que s'est déroulé fin mai le séjour en classe verte, conjointement avec l'école de Castelnau, ce qui fut l'occasion de renforcer les liens entre les enfants des deux villages.

Accueillis au Centre de Moulès, situé sur la commune de Fondamente, dans le sud Aveyron, les enfants à partir de la petite section ont notamment travaillé avec l'artiste-graveur Sophie Vigneau : découverte de son atelier et de la technique du monotype, pratique du land-art. Ils ont pu également expérimenter la peinture sur toile et s'atteler à la construction d'un village de cabanes de trolls, autant d'activités variées pour lesquelles petits et grands ont su montrer de l'intérêt et des capacités créatrices.

Rappelons les interventions hebdomadaires de Didier Guiral, le moniteur sportif du canton, celles bimensuelles, de Jacqueline



Dombre pour la ludothèque, ainsi que les regroupements mensuels avec les écoles de Castelnau et Saint Beauzély. Toutes ces ouvertures de l'école sur l'extérieur sont toujours une richesse pour les enfants, et elles se poursuivront bien sûr l'année prochaine.



Merci au SIVOM, à la Mairie et à l'APE pour le financement des transports et des sorties.

Bonnes vacances à toutes et à tous et rendez-vous pour les enfants le mardi 30 Août.



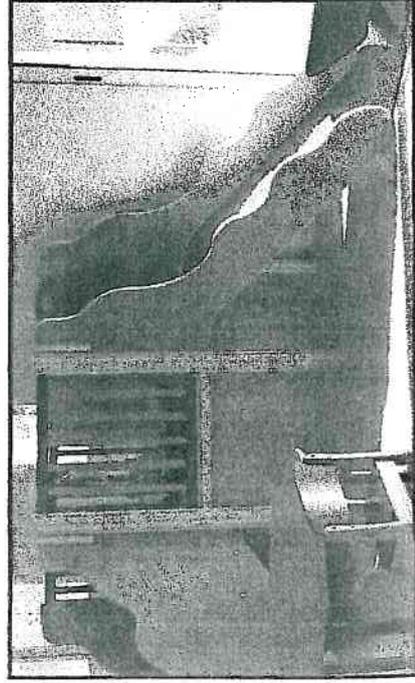
En venant aux Copains Calins vous n'allez pas seulement faire garder votre enfant, il va être accueilli et stimulé dans son éveil.

Petits et grands grandissent ensemble dans un cadre spacieux, ludique, adapté et fonctionnel. Tout y a été conçu pour proposer des activités variées, adaptées au rythme de chacun, dans une ambiance chaleureuse et en toute sécurité: salle de création artistique (peinture, modelage) éveil musical, activités psychomotrices, patio intérieur, jardin extérieur, chambres séparées.

Des sorties éducatives sont organisées à la bibliothèque et à la ludothèque de Millau.



Les Copains Calins sont aussi un lieu de Rencontre avec d'autres enfants qui favorise l'apprentissage de la vie en petite collectivité et qui prépare à l'école.



Infos pratiques



Horaires :

7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.
Pas d'accueil de 12h30 à 13h30 pour un meilleur confort de tous.



Accueil :

Agrément de 20 places + une place d'urgence
14 à 16 places de crèche : 2 mois et demi à 3 ans
6 à 8 places de garderie : 2 mois et demi à 6 ans

Admission :

adhésion à l'association obligatoire
attestation de vaccinations
certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité



Tarifification :

calculée en fonction des revenus
et du quotient familial



TARIF HORAIRE

Fermeture :

3 semaines au mois d'août
1 semaine à Noël



Recommandations

Les repas, goûters et biberons doivent être fournis par les parents et apportés en respectant la chaîne du froid.

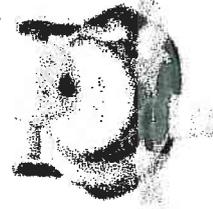
Les enfants sont laissés et récupérés à l'intérieur des locaux.

Le linge ainsi que les effets des enfants doivent être marqués.

Les bijoux sont à déconseiller.

Il est formellement interdit de fumer dans les locaux.

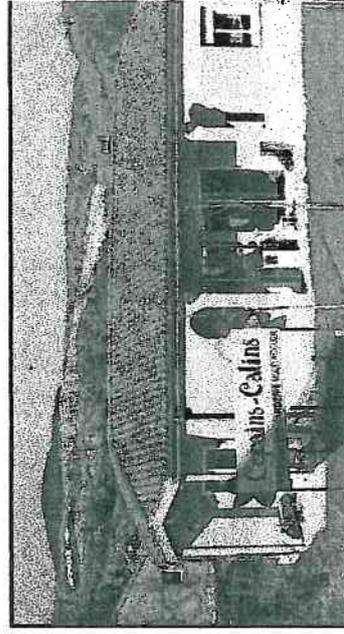
Il est impératif de fermer les portes et portillons après votre passage.



Crèche



halte-garderie



Multi-Accueil Associatif des gorges du Tarn
Copains Calins

Rue des Bosquets - 12520 Aguessac



Tel : 05.65.61.05.14 Fax : 05.65.59.78.09

L'ASSOCIATION

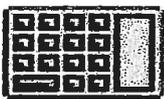
L'association regroupe des parents bénévoles qui gèrent une structure multi-accueils dans le



cadre d'une association Loi 1901. La structure accueille les enfants de 2 mois et demi à 6 ans sous contrôle de la DDASS et de la PMI.

Le fonctionnement de l'association repose sur un équilibre fragile entre différents

partenaires financiers : les sommes versées directement par les familles sont calculées en fonction du revenu imposable et ne représentent qu'une petite



partie des finances de l'association. La CAF (régime général) et la MSA (régime agricole) versent une Prestation de Service Unique. Le reste provient des subventions des 7 communes regroupées en SIVU et engagées par le contrat enfance signé avec la CAF et bientôt la MSA.

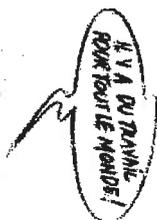
Les 7 communes du SIVU

Aguessac, Rivière sur Tarn, Paulhe, La Cresse, Verrières, Compeyre, Mostuéjous.

Tous les parents qui confient leur enfant à cette structure sont

membres de cette association et sont donc concernés par la gestion de la structure. Ils doivent participer

aux réunions d'informations et peuvent s'investir en devenant membre du Conseil d'Administration et en faisant partie du bureau qui gère l'association au quotidien.



Le CONSEIL D'ADMINISTRATION

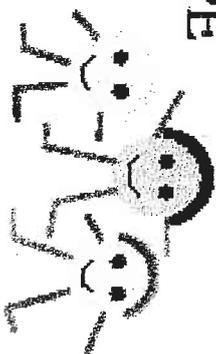
L'assemblée générale qui regroupe tous les membres de l'association se réunit une fois par an pour élire son Conseil d'administration.

Le conseil d'administration confie l'exécutif à un bureau qui regroupe un(e) président(e), un(e) trésorier(e), un(e) secrétaire (tous les postes peuvent être doublés).

Le bureau est l'exécutif du C.A. : c'est lui qui gère l'association au quotidien et qui en réfère au C.A.

Le bilan moral et financier est présenté chaque année à l'assemblée générale, date à laquelle tous les membres du C.A sont démissionnaires mais peuvent se représenter.

L'EQUIPE



L'encadrement est assuré par des professionnelles qualifiées de la petite enfance.

La direction technique est assurée par Mme Pascale Jolly, secondée par Melle Sophie Tornos.

En particulier, elles sont responsables, avec l'équipe, de la mise en place du projet pédagogique.

Mme Pascale Jolly : éducatrice de jeunes enfants

Mlle Sophie Tornos : éducatrice de jeunes enfants

Mme Corinne Bailliard : auxiliaire de puériculture

Mme Claudie Caumettes : agent de service CAP petite enfance

Mme Myriam Geneves : éducatrice

Mme Nadine Gonzales : CAP petite enfance

Mme Carole Granier : CAP petite enfance

Mme Sabine Migalrou : CAP petite enfance aide soignante





ADMR "CAUSSES ET VALLEE DU TARN"

LE SERVICE A DOMICILE UN VRAI METIER

Notre secteur d'activité celui de l'Aide à Domicile, des services à la personne, est en pleine mutation. Il devient un secteur d'activité à part entière.



L'ADMR à 60 ans, et malgré son âge, nous tenons plus que tout à promouvoir notre originalité, notre spécificité dans un monde où l'économie prend le pas sur l'homme. Nous tenons à nos bénévoles de proximité dans nos villages qui sont à votre écoute, et prêts à vous apporter des solutions pour vous aider. Nous tenons à nos intervenantes, qui tous les jours à domicile sont présentes auprès de vous pour vous aider à rester dans votre lieu de vie, mais surtout vous soutenir moralement et parfois briser votre isolement et vous apporter joie et réconfort.

Nous constatons sur notre secteur (Vallée du Tarn, Causse Noir, Vallée de la Dourbie, Causses du Larzac Nord) que les besoins sont de plus en plus importants en nombre, mais aussi des états de dépendance de plus en plus lourds. L'APA apporte une réponse et une aide à ces bénéficiaires, mais l'ADMR également consciente de cela, pour faire face à ses évolutions a décidé de structurer les Associations en créant des "Maisons des Services", mais également de procéder à la formation permanente de ses personnels (bénévoles et intervenantes).

L'ADMR "Causses et Vallée du Tarn" en quelques chiffres :

- ↳ Nous avons réalisé :
 - 25 300 Heures d'intervention d'Aide à Domicile
 - Dont : 23 100 en bénéficiaire (personnes aidées par APA, Caisses de retraite, plein tarif, autres....) ;
 - 2 200 en mandataire (employeur direct).
 - 1 280 heures d'intervention TISF (aides aux familles).

↳ Nous avons aidé :

- 49 personnes dans le cadre de l'APA, dont 4 personnes qui résident sur VERRIERES ;
- 79 personnes aidées par leur Caisse de retraite :
La CRAM, LA MSA, La CAF, ...dont 8 personnes qui résident sur VERRIERES ;
- 11 personnes mandataires (directement employeur de son Aide à Domicile) dont 2 personnes résident sur VERRIERES ;
- 23 Familles dans le cadre de prestations de la TISF (technicienne de l'intervention sociale et familiale).

↳ Nous avons servi :

- 5 346 repas à domicile, chez 48 clients dont 2 résident à VERRIERES.

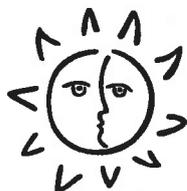
La "MAISON DES SERVICES" ADMR "Causses et Vallée du Tarn"
Jours et Heures d'ouverture.

JOUR	HEURES	PERSONNES PRESENTES	INFORMATION COMPLEMENTAIRES
LUNDI	8 H 00 - 12 H 00	BENEVOLES	
LUNDI	13 H 30 - 17 H 30	SECRETARIAT	
MARDI	8 H 00 - 12 H 00	8 H 00 - 12 H 00	
MARDI	13 H 30 - 18 H 00	BENEVOLES SECRETARIAT	ETABLISSEMENT PLANNING
MERCREDI	13 H 30 - 17 H 00	BENEVOLES SECRETARIAT	COMPTABILITE
VENDREDI	8 H 00 - 12 H 00	SECRETARIAT	
VENDREDI	14 H 00 - 17 H 00	BENEVOLES SECRETARIAT	COMMANDE REPAS

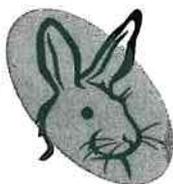


Un point sur la saison 2004/2005 :

Le perdreau : la saison a été moyenne malgré les lâchers effectués. Il reste quelques couples sur le terrain. Un lâcher légèrement supérieur sera effectué cette saison. Une mauvaise saison du, en partie, à une sauvagine en forte augmentation. Le bureau tient à remercier tous ceux qui pendant l'hiver se sont occupés de réguler la sauvagine, plusieurs renard et autres espèces ont été capturés. Le bureau, les chasseurs, les agriculteurs, les en remercient.



Le lièvre : cette saison, nous avons mis en place le plan de chasse lièvre, deux lièvres par saison et par chasseurs. Rare sont les chasseurs qui ont réalisé leur plan de chasse. Le comptage effectué au printemps nous confirme la présence d'une bonne densité de lièvres sur le terrain, avant reproduction. Le même nombre de bracelets, par chasseur, sera maintenu pour la saison 2005.



Le lapin : le lapin réapparaît sur le terrain. Une souche née sur le terrain semble résister sur le causse blanc et vézouillac. Une réintroduction, de lapin venant du parc, a eu lieu sur plusieurs endroits de la commune pour l'instant avec réussite.

Le chevreuil : le plan de chasse n'a pas été réalisé par manque de chance. Les battus ont lieu tous les samedis et jeudis et sont ouvertes à tous les sociétaires.

Le sanglier : une saison moyenne, à ce jour peu de dégâts.

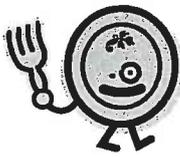
Parc à lapins : de nombreux jeunes ont été aperçus au printemps, il faudra attendre les reprises du mois de juillet pour se faire une idée sur la réussite des portées. Nous remercions Frédéric Paluch pour tout son travail réalisé tout au long de l'année pour la bonne marche du parc.



Bureau : Monsieur Joël Gély, nous a fait parvenir son intention de se retirer du bureau de l'ACCA de Verrières et de ses fonctions de secrétaire. Le bureau tient à le remercier pour ses 13 ans de dévouement auprès de l'ACCA. Le poste de secrétaire sera occupé par Monsieur Jassin Serge jusqu'à la prochaine élection du bureau qui auront lieu en juin 2006.

Le président et l'ensemble du bureau de l'ACCA de Verrières remercient tous les chasseurs, et propriétaires de leur accorder leur confiance et leurs souhaitent une bonne saison cynégétique.





GASTRONOMIE



Soupe au fromage

800 g de pain rassis 2 à 4 jours
500 à 600 g de fromage Cantal ou
Laguiole râpé - 2 gros oignons -
quelques feuilles de chou sauvage.

Faire roussir les oignons dans la poêle. Préparer un bouillon dans une cocotte avec carottes, oignons et poireaux ; faire bouillir et mettre les oignons sans huile, laisser cuire environ 30 à 35 minutes, saler, poivrer. Prendre une soupière en inox ou en terre cuite, disposer en couches les lamelles de pain couper bien fines et le fromage râpé à la dernière couche ajouter les feuilles de choux coupées fines et blanchies à l'avance terminer par une bonne couche de fromage.

Verser le bouillon, laisser bien imbiber les couches de pain et couvrir jusqu'à la dernière couche de fromage. Mettre au four chaud environ 30 minutes pour gratiner. Servir en remuant la soupe 2 minutes devant les invités pour bien la faire filer.

Bon appétit

Mamy Ricard de Bel Air

Poulet sauté à l'oignon

1 poulet de campagne
environ 1,500 kg à 2 kg
2 oignons + 1 tomate, sel et poivre.

Couper le poulet en morceaux le faire revenir dans la poêle avec une bonne tranche de lard et de l'huile. Lorsque les morceaux sont dorés des deux côtés, mettre à feu doux, ajouter l'oignon bien remuer, puis la tomate coupée en rondelles, saler, poivrer. Laisser mijoter 20 à 30 minutes en remuant de temps en temps sans couvrir la poêle.

Servir chaud.

Mamy Ricard de Bel Air

Flaune

500 g de recuite (bien égouttée)
5 oeufs - 150 g de sucre -
2 cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger -
Pâte brisée ou feuilletée

Abaisser la pâte dans votre moule. Travailler la recuite, mélanger à celle-ci les oeufs, le sucre, parfumer à l'eau de fleur d'oranger - Mixer le tout - Remplissez votre moule, garnis de pâte presque à ras bord et cuire (Therm. 7°) - Sortir votre flaune du four lorsqu'elle commence à prendre une teinte dorée.

Momo La Graillerie

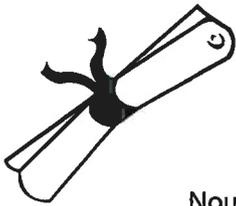
Farçons

500 gr (environ) d'épinard ou
feuilles de blettes
2 ou 3 gousses d'ail
300 gr de chair à saucisse
1 morceau de pain rassis
1 verre de lait - 1 gros oeuf - farine
sel - poivre.

Mettre le pain coupé en morceau à tremper dans le lait. Ebouillanter les épinards ou feuilles de blette - Hâcher menu - Mélanger à la viande, ajouter le pain trempé, l'oeuf, l'ail pilé. Travailler bien l'ensemble saler, poivrer, ajouter la farine pour obtenir une farce compacte. Faites chauffer l'huile dans la poêle, verser dessus à feu vif des cuillerées à soupe de farce en faisant des petites galettes. Les retourner rapidement une fois qu'elles sont dorées et croustillantes cuire l'autre face. Servir chaud - Tiède avec une salade verte bien assaisonnée.

Momo La Graillerie





Succès



Nous avons le plaisir, malgré un peu de retard de donner des résultats scolaires connus de notre génération montante année 2004.

De conclus :

Camille ARGUEL : ingénieur à Grenoble ENSIEG

Adrien ARGUEL : Génie Civil - STI

Edouard ARGUEL : Brevet des Collèges

Angélique FONS : Baccalauréat

Souhaitons à notre jeunesse un avenir de leurs ambitions.



Bienvenue

Nous sommes heureux de compter parmi les habitants de Verrières - nouvellement installés. Monsieur **LELEU Vincent** et Mademoiselle **ZAOUI Lynda**. Ils s'installent et rénovent une maison. Ils viennent d'Aguessac et apprécient le calme de Verrières.



NOS JOIES et NOS PEINES

Naissances :

Les grands parents Mr et Mme René GARY de Couyras nous ont fait part de la naissance de **THOMAS CHAUCHARD** le 19 Décembre 2004, fils de Joël CHAUCHARD, agriculteur et de Catherine GARY réceptionnaire, domiciliés à Ségur, Saint Etienne de Viauresque.

SOPHIA, une petite soeur pour Sarah, née le 14 juin 2005. Elle est la fille de Hakim KADOUN et de Perrine ALBARIC, et aussi petite fille de notre maire Pierre ALBARIC et de Claudie CONSTANTIN-TOYE.

Tous nos voeux de bonheur, à ces petits et félicitations aux familles sans oublier les grands parents.



Mariage :

Ils se sont dit oui !

En ce samedi 25 juin se sont unis. **Pascal DUPONT** (comptable) et **Frédérique LACOMBE** (chercheur en laboratoire pharmaceutique), à la Mairie et à l'église de Verrières, pour la plus grande joie de ces parents, Mr et Mme LACOMBE résidents à Serre.



Tous nos compliments aux familles et tous nos voeux de bonheur à ce jeune couple.

Un grand merci pour la quête au profit de l'école du village.

Décès :

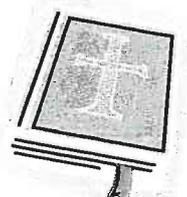
Le 14 Décembre 2004, ont eu lieu les obsèques de Monsieur **Benjamin JOURDE**, survenu à l'âge de 87 ans, en l'église Saint Martin à Millau, suivis de l'inhumation au cimetière de Saint-Amans d'Escoudournac.

Le vendredi 31 Décembre 2004 ont eu lieu les obsèques en l'église du Rozier de Monsieur **Marcel BLANC** décédé à l'âge de 80 ans. Il était le frère de Monsieur et Madame Louis BLANC.

Le 6 Janvier en l'église d'Aguessac ont eu lieu les obsèques de Madame veuve **Marie-Louise BADAROUX** "dite Yvette" décédée à l'âge de 84 ans. Elle était la maman de Monsieur et Madame Léonce BADAROUX.

Décès de Madame **Juliette AUBELEAU** survenu à l'âge de 84 ans. Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint Martin à Millau le 14 mars 2005. Monsieur et Madame AUBELEAU ont passé leur retraite à Verrières, et étaient bien investis dans la vie communautaire de la commune - Monsieur Aubeleau a été adjoint au maire.

Madame **Louise JEANJEAN** est décédée à l'âge de 98 ans, la cérémonie religieuse a eu lieu en la chapelle de la maison de retraite Saint Michel à Millau. Madame Jeanjean était la grand-mère de Laurent CALVI de Verrières.



Nous avons appris le décès de **Raymond LUBAC** Le 24 Mars 2005, les obsèques ont eu lieu dans la plus triste intimité. Monsieur LUBAC était un peintre dessinateur de grand talent apprécié de tout le monde. Beaucoup de Verriérois possèdent sur leur mur une aquarelle signée Raymond LUBAC.

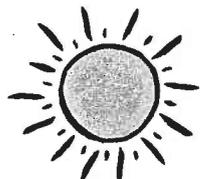
Décès de Madame **Isabelle LINARES** survenu le 23 Avril 2005 dans sa 91ème année. Ses obsèques ont eu lieu à l'église de Verrières entourée de toute sa famille et amis de Verrières.



Décès de Monsieur **Jean JULIEN**, survenu des suites d'une longue maladie à l'âge de 77 ans, la cérémonie religieuse a eu lieu le 30 Avril en l'église Saint François à Millau, c'était le papa de Didier JULIEN.

C'est avec beaucoup de tristesse que le samedi 14 Mai ont eu lieu les obsèques de Madame **Elisa FERNANDES** en l'église du Sacré Coeur à Millau. C'était la maman de Valérie UNAL.

A toutes ces familles, nous adressons toutes nos condoléances et pensées attristées.



INFOS UTILES

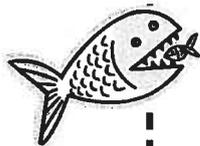


Chaque semaine : passage le

Judi 10 h : Le Poissonnier

Judi 13 h : Epicier - Boulanger

Mardi et Vendredi :
Boulangier Pâtissier à 11 h 45
pendant l'été les mardi-judi
et samedi à 11 h 45



A votre disposition un minicar pour Millau

le Mercredi départ Verrières 14 H
retour Verrières 17 H

le Vendredi départ Verrières 8 h 45
retour Verrières 12 h

Contacteur M. Loubat au 05 65 59 83 85

Cantine
à compter de la rentrée le repas
cantine passera à 2,32 € *2,38*

Passage du Bibliobus
à Verrières
de 9 h 15 à 9 h 40

Les jeudis 8 Septembre - 6 Octobre -
3 Novembre - 1^{er} Décembre

Le secrétariat de la mairie
sera fermé
du 8 Août au 30 Août inclus

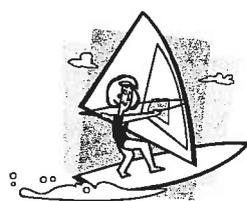
20 Septembre inclus



Le Maire
reçoit sur rendez-vous

Tél. secrétariat : 05 65 59 71 52

Domicile : 05 65 61 14 22



*Nous vous souhaitons un bon
été ensoleillé et
de bonnes vacances.*





Bonnes vacances à tous